

Hackathon Santé Durable Rennes 2025

Présentation et règlement de participation

La métropole rennaise rassemble un écosystème de la santé caractérisé par des établissements de santé de tailles diverses (hôpitaux, cliniques), des professionnels libéraux (qui tendent à s'organiser pour exercer de manière coordonnée), des Universités et centres de recherche de pointe en santé ainsi que dans des disciplines connexes telles que l'alimentation, le sport ou encore l'environnement. Cet écosystème compte par ailleurs une centaine d'entreprises développant des produits et services pour la santé, souvent avec une forte composante technologique.

Le Hackathon santé durable vise à rassembler cette communauté autour de défis santé et lui donner l'opportunité de réfléchir collectivement à des solutions pour y répondre au cours d'un marathon créatif et convivial qui aura lieu le 20 mars 2025.

La santé durable s'inscrit comme une nouvelle démarche de la santé qui privilégie la prévention et la préservation de l'environnement. Elle prône une approche globale de la santé et une meilleure coordination entre les diverses professions de santé. Aussi, le Hackathon Santé Durable s'attachera particulièrement aux questions de prévention, de liens entre santé et environnement et d'amélioration des parcours de soins grâce à la coordination des acteurs de la santé.

Dates et horaires : le 20 mars 2025 de 8H45 à 20H.

Lieu : Salle Java, Le Pool, 2 rue du Mabilais, Rennes (métro Mabilais)

ORGANISATEURS : Rennes Métropole, Biotech Santé Bretagne, le Pool

PARTENAIRES : CHU de Rennes, Fondation Saint Hélier, Clinique FSEF de Rennes-Beaulieu

AVEC LE SOUTIEN DE : Centrale Supélec, Epitech, Inria

Les défis : Les défis sont présentés et mis à jour sur la page [Hackathon santé durable - Biotech Santé Bretagne \(biotech-sante-bretagne.fr\)](https://biotech-sante-bretagne.fr)

Au moment de la rédaction du présent règlement, les défis sont les suivants :

1. **Comment concilier convivialité, plaisir, durabilité et équilibre dans l'alimentation des étudiants tout en prenant en compte leurs contraintes économiques, dans un objectif de bien-être mental ?**
2. **Comment peut-on personnaliser l'accès à l'activité physique "quotidienne" à l'ensemble de la population ?**
3. **Comment, sur un territoire, utiliser les nombreuses données sur la qualité de l'air pour prévenir des situations sanitaires critiques ?**
4. **Comment améliorer l'impact carbone des trajets sanitaires professionnels ?**
5. **Quels apports de l'IA dans la comptabilité carbone du monde de la santé ?**

NB : Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler des défis.

Qui peut participer au Hackathon ? Les professionnels de la santé, les chercheurs, les étudiants ainsi que les collaborateurs d'entreprises *ayant un lien avec la santé et prioritairement situés sur la métropole rennaise*. Il convient d'avoir plus de 18 ans pour participer. Les **PARTICIPANTS** sont les personnes physiques inscrites au hackathon. ► **Inscription** en cliquant [ICI](#).

Lors de l'inscription il vous est demandé de choisir un défi d'intérêt. Les organisateurs se réservent le droit de vous affecter à un autre défi afin de garantir la complémentarité des profils des équipes et vous en informera. Chaque équipe traitera un défi et sera animée par une personne ressource, proposée par les organisateurs et/ou potentiellement choisie parmi les participants. Les équipes pourront prévoir un temps d'échange avant le hackathon, afin de commencer à s'approprier et à partager une vision commune du défi.

Droit à l'image et promotion

Un formulaire concernant le droit à l'image est soumis aux participants lors de l'inscription.

Esprit du hackathon

Le Hackathon Santé Durable procède d'une approche collaborative, dans un esprit convivial, coopératif, innovant, responsable et éthique, où chaque participant est aussi acteur de son bon déroulement.

Les projets travaillés pendant le hackathon pourront le cas échéant faire l'objet d'un accompagnement ultérieur pour les développer et les tester, dans l'objectif de rendre concrètes et accessibles les innovations proposées, ainsi que dans l'optique de créer des activités économiques à impact sur le territoire.

Moyens, matériel, logiciels

Chaque participant se présentera avec son propre ordinateur, assuré et disposant des protections nécessaires (antivirus, etc.). Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de contamination virale d'ordinateurs de participants.

Chaque participant devra s'assurer que les logiciels dont il a l'usage sont autorisés afin de ne pas enfreindre des droits de propriété intellectuelle de tiers.

Les participants restent seuls responsables de leur matériel pendant toute la durée du hackathon.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration du matériel des participants.

Un accès wifi visiteur sera fourni aux participants sur le lieu du hackathon.

Propriété intellectuelle

Lors du hackathon santé durable, les organisateurs encouragent le développement de projets open data ou open source. Il revient à chaque équipe de choisir un positionnement sur ce sujet au cours du hackathon. Les développements réalisés lors du hackathon santé durable qui se basent sur des outils open source restent open sources.

Les participants et les porteurs de défis garantissent aux organisateurs de disposer de l'intégralité des droits de propriété intellectuelle attachés aux résultats développés pendant le hackathon santé durable ou être dûment autorisés à agir au nom et pour le compte du ou des autre(s) titulaire(s) des droits. Les participants garantissent les organisateurs contre tout recours de tiers à cet égard.

De même, les membres de l'équipe définissent un positionnement sur la propriété intellectuelle des résultats générés pendant le hackathon santé et feront leur affaire du règlement de la co-propriété éventuelle des résultats.

Données traitées dans le cadre des défis

Dans le cadre des défis santé et des équipes qui les traitent, il est formellement interdit aux participants, organisateurs, porteurs de défis ou partenaires d'accéder à et d'utiliser (ou de tenter de) des données réelles personnelles, en particulier des données de santé. Dans le cas exceptionnel où certaines données personnelles devraient être utilisées dans le cadre d'un défi, cela doit se faire en accord avec les principes du RGPD et de la CNIL.

Pour rappel, les données de santé sont les données à caractère personnel relatives à la santé physique ou mentale, passée, présente ou future, d'une personne physique (y compris la prestation de services de soins de santé) qui révèlent des informations sur l'état de santé de cette personne.

Cette définition comprend donc par exemple :

- les informations relatives à une personne physique collectées lors de son inscription en vue de bénéficier de services de soins de santé ou lors de la prestation de ces services : un numéro, un symbole ou un élément spécifique attribué à une personne physique pour l'identifier de manière unique à des fins de santé ;
- les informations obtenues lors du test ou de l'examen d'une partie du corps ou d'une substance corporelle, y compris à partir des données génétiques et d'échantillons biologiques ;
- les informations concernant une maladie, un handicap, un risque de maladie, les antécédents médicaux, un traitement clinique ou l'état physiologique ou biomédical de la personne concernée (indépendamment de sa source, qu'elle provienne par exemple d'un médecin ou d'un autre professionnel de santé, d'un hôpital, d'un dispositif médical ou d'un test de diagnostic *in vitro*).

Cette définition permet d'englober certaines données de mesure à partir desquelles il est possible de déduire une information sur l'état de santé de la personne.

(Définition de la CNIL, Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).

Données personnelles des participants

En ce qui concerne les données personnelles des participants, ces derniers donnent leur consentement au moment de l'inscription à ce qu'elles soient traitées par les organisateurs pour la bonne organisation du hackathon santé durable et de ses suites éventuelles. Conformément aux dispositions légales, les personnes disposent d'un droit d'accès et de rectification des informations qui les concernent. Elles disposent également d'un droit d'opposition, pour des motifs légitimes, au traitement des données les concernant en adressant un mail à : contact@biotech-sante-bretagne.fr

Confidentialité

Chaque participant, partenaire et porteur de défis s'engage à ne pas divulguer les informations confidentielles auxquelles il/elle pourrait avoir accès dans le cadre du Hackathon Santé Durable, en particulier dès lors que ces informations ont un caractère sensible notamment sur un plan déontologique, médical, technique ou encore commercial. Cet engagement de confidentialité n'est pas applicable aux faits, études et informations qui sont dans le domaine public.

Recours

Les participants, partenaires et porteurs de défis reconnaissent que les organisateurs sont souverains et aucun d'eux ne pourra contester ou introduire un recours contre les décisions de ces derniers, qu'elle qu'en soit la nature, le motif ou la conséquence.